



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 11 décembre 2007 — N° 52

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 h 07.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### AFFAIRES COURANTES

#### Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, dépose :

Les comptes publics du gouvernement du Québec, volumes I et II, versions anglaise et française, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;  
(Dépôt n° 716-20071211)

Le document intitulé *Le point sur la situation économique et financière du Québec – automne 2007* ;  
(Dépôt n° 717-20071211)

Le document intitulé *La dette du gouvernement du Québec* ;  
(Dépôt n° 718-20071211)

Le rapport du Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement.  
(Dépôt n° 719-20071211)

\_\_\_\_\_

Mme Courchesne, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la famille et de l'enfance, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.  
(Dépôt n° 720-20071211)

**11 décembre 2007**

---

M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la science et de la technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 721-20071211)

Le rapport annuel d'activité du Conseil de la science et de la technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 722-20071211)

Le rapport annuel de gestion de la Société du Centre des congrès de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 723-20071211)

---

M. le président dépose :

Le rapport spécial du Vérificateur général à l'Assemblée nationale concernant la vérification des états financiers consolidés du gouvernement du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 724-20071211)

### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Morissette (Charlesbourg), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 7 décembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail relativement aux absences et aux congés. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 725-20071211)

11 décembre 2007

---

### Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 891 citoyens et citoyennes de la région de Montréal, concernant le maintien du milieu de vie des résidents du Centre hospitalier Jacques-Viger.

(Dépôt n°726-20071211)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Taillon (Chauveau) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Merlini (Chambly) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, retire certains propos non parlementaires.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Beaupré (Joliette), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants qui se déroulait le 8 décembre ;

QU'à cette occasion, elle encourage les professionnels des médias à donner davantage l'occasion aux enfants de participer à la production des émissions, de parler de leurs espoirs et de leurs ambitions et d'échanger des informations entre eux.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**11 décembre 2007**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Laporte (L'Assomption), M. Dupuis, ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique, et M. Bédard (Chicoutimi) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale des droits de l'homme qui se déroulait le 10 décembre ;

QU'à ce titre, elle reconnaisse à toutes les femmes et à tous les hommes le droit à la sécurité et à la dignité ;

QU'à cette occasion, elle réitère son attachement aux valeurs de justice, de sécurité et de paix.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bouchard (Vachon), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Diamond (Marguerite-D'Youville) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 10<sup>e</sup> anniversaire du Protocole de Kyoto signé le 11 décembre 1997, qu'elle renouvelle son engagement à réduire de 6 % les émissions de gaz à effet de serre du Québec d'ici 2012 en référence à 1990 et qu'elle réaffirme son désaccord quant à la position du gouvernement canadien dans ce dossier.

La motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 33 en annexe)

Pour: **105** Contre: **0** Abstention: **0**

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales, et du projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur le Barreau ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 41, Loi favorisant la transparence dans la vente de l'essence et du carburant diesel.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports, ainsi que des amendements transmis par M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique.

Les amendements sont déclarés recevables.

Les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

*Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 7 décembre 2007, sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant que le principe du projet de loi n° 32, Loi favorisant la gestion rigoureuse des infrastructures publiques et des grands projets, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 32 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 32 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi favorisant la gestion rigoureuse des infrastructures publiques et des grands projets.

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

M. Fournier, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 37, Loi donnant suite au discours sur le budget du 24 mai 2007, à la déclaration ministérielle du 1<sup>er</sup> juin 2007 concernant la politique budgétaire 2007-2008 du gouvernement et à certains autres énoncés budgétaires, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 37 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 37 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

**11 décembre 2007**

---

À 11 h 57, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 16 heures.

---

La séance reprend à 16 h 28.

---

*Adoption du principe*

Mme Boulet, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 42, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Gingras (Blainville) propose la motion de scission suivante :

QUE, en vertu de l'article 241 du Règlement de l'Assemblée nationale, le projet de loi n° 42, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude, soit scindé en deux projets de loi : un premier intitulé Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude, comprenant les articles 1 à 26, 27 à l'exception du paragraphe 3° de l'article 202.4, 28 à 31, 33 à 35, 39 à l'exception du paragraphe 1°, 40, 43, 50 et 51, 52 à l'exception de 439.1, 53 à 60, 63 à 66, 71 à 79 et 81 à l'exception, dans sa deuxième ligne, de l'article 49, ainsi que de la dernière phrase commençant par les mots « Toutefois, les dispositions... » ; et un deuxième intitulé Loi modifiant le Code de la sécurité routière et la Loi sur le ministère des Transports, comprenant les articles 27 à l'exception du paragraphe 1° et du paragraphe 2° de l'article 202.4, 32, 36 à 38, 39 à l'exception du paragraphe 2°, 41 et 42, 44 à 49, 52 à l'exception de 439, 61 et 62, 67 à 70, 80 et 81, à l'exception, dans la deuxième ligne, de l'article 51, ainsi que des articles 54 et 72.

**11 décembre 2007**

---

À 17 h 29, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 17 h 43.

\_\_\_\_\_

À 17 h 58, après avoir entendu les remarques sur la recevabilité de cette motion, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, prend la question en délibéré et suspend la séance jusqu'à 20 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 20 h 01.

\_\_\_\_\_

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, rend la décision suivante sur la recevabilité de la motion de scission présentée par M. Gingras (Blainville) :

#### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

La motion de scission est irrecevable. Les deux projets de loi prévus dans la motion de scission ne sont pas cohérents en eux-mêmes et ne peuvent exister de façon autonome, puisque l'un des projets de loi renvoie à un article qui figure uniquement dans l'autre projet de loi.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Boulet, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 42, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 42 est adopté.

**11 décembre 2007**

---

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 42 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 12 décembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 21 h 38, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 12 décembre 2007, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

11 décembre 2007

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée conjointement par M. Bouchard (Vachon), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Diamond (Marguerite-D'Youville), concernant le Protocole de Kyoto :

(Vote n° 33)

POUR - 105

|             |                  |                          |                            |
|-------------|------------------|--------------------------|----------------------------|
| Arcand      | Deschamps        | Lapointe                 | Paquet                     |
| Arseneau    | Desrochers       | <i>[Groulx]</i>          | Pelletier                  |
| Auger       | Diamond          | Laporte                  | <i>[Rimouski]</i>          |
| Bachand     | Dionne-Marsolais | Leblanc                  | Proulx                     |
| Beaupré     | Domingue         | L'Écuyer                 | Reid                       |
| Béchar      | Dorion           | <i>[Saint-Hyacinthe]</i> | Richard                    |
| Bédard      | Dubourg          | L'Écuyer                 | Riedl                      |
| Benjamin    | Dufour           | <i>[Pontiac]</i>         | Roux                       |
| Benoit      | Dumont           | Légaré                   | Roy                        |
| Bergeron    | Dupuis           | Legault                  | <i>[Lotbinière]</i>        |
| Bergman     | Ferland          | Lelièvre                 | Roy                        |
| Bonnardel   | Fournier         | Lemay                    | <i>[Montmagny-L'Islet]</i> |
| Bouchard    | Francoeur        | Lessard                  | Roy Verville               |
| Caire       | Gagnon-Tremblay  | Lévesque                 | Schneeberger               |
| Camirand    | Gaudreault       | MacMillan                | Simard                     |
| Charbonneau | Gautrin          | Malavoy                  | Sklavounos                 |
| Charest     | Gendron          | Maltais                  | St-Pierre                  |
| Charlebois  | Gingras          | Marois                   | Taillon                    |
| Cholette    | Girard           | Marsan                   | Thériault                  |
| Clermont    | Gonthier         | Ménard                   | Therrien                   |
| Cloutier    | Gosselin         | Merlini                  | Tomassi                    |
| Copeman     | Grandmont        | Méthé                    | Trottier                   |
| Côté        | Grondin          | Morin                    | Turp                       |
| Couillard   | Hamad            | Morissette               | Vallée                     |
| Courchesne  | Harel            | Normandeau               | Vallières                  |
| Curzi       | James            | Ouellette                | Wawanoloath                |
| Damphousse  | Jérôme-Forget    | Ouimet                   | Whissell                   |
| De Martin   | Kelley           | Pagé                     |                            |